

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 77 (1950)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Jeux et divertissements au Pays de Vaud  
**Autor:** Chuard, J.-P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-227338>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Jeux et divertissements au Pays de Vaud

Le bailli de Weiss, comparant Berne au Pays de Vaud, disait : « On s'amuse plus à Yverdon, Lausanne ou Vevey dans quinze jours qu'à Berne dans toute l'année. » D'innombrables témoignages nous renseignent sur cette existence heureuse des Vaudois au XVIII<sup>e</sup> siècle, une existence facile, dépourvue de grands événements et propice aux plaisirs de la société. Le peuple aimait la danse, et pour lui, chaque période de l'année était l'occasion de réjouissances. Les coutumes villageoises étaient vivaces encore ; les citadins, galants et quelque peu précieux, se piquaient de philosophie et de littérature, à l'instar de Voltaire. Dans les châteaux, on jouait la comédie, et les Lau-sannoises faisaient merveille sur les planches de Mon-Repos. Rousseau, par la bouche de Saint-Preux, exprimait son émotion à « l'aspect du labourage et des moissons ». Il participait avec joie aux festins des vendangeurs et chantait avec eux « ces vieilles romances dont les airs ne sont pas piquants, mais ils ont je ne sais quoi d'antique et de doux qui touche à la longue. Les paroles sont simples, naïves, souvent tristes ; elles plaisent pourtant. »

Les banquets ne manquaient pas ; le jour de la revue de la milice, la fin des récoltes, ou plus simplement l'inauguration d'une fontaine à Corcelles-le-Jorat, par exemple, étaient marqués par un « ressat ». « Cette fête, écrivait Mme de Corcelles, je vous promets, valait à nos yeux peut-être celle du château ou tout au moins le bal de Mlle Bataille. C'étaient vingt-six convives, tous de bon appétit, autour d'une longue table, parodiant tout à fait celle du bailli. Lorsque cette bonne compagnie eut bâfré à discréption et fut désaltérée, elle vint autour du bassin, le pot et le verre en main, saluer la belle fontaine, boire à sa santé, et les cris de joie et les chapeaux en l'air... »

« Un peuple aimable, un peuple de buveurs », dit le poète.

C'est Ronsard, je crois, qui confie : « J'aime le bal, la danse et les masques aussi. » On dansait beaucoup au Pays de Vaud. Les jeunes gens de bonne famille prenaient des leçons et apprenaient viennoises, sauteuses ou galopades. On connaît cette anecdote rapportée par le doyen Bridel : « Une dame revenant de l'église dit à sa fille, Monsieur X. a bien mal prêché ! — O maman ! répondit l'aimable demoiselle qui avait passé une partie de la nuit à danser avec ce jeune Lévite, s'il prêche mal, je puis vous assurer qu'en revanche il valse parfaitement. »

Un spirituel règlement recommandait aux « robustes campagnardes » qui avaient travaillé tout le jour à l'ardeur du soleil, de danser en plein air. Des coraules s'organisaient sur les places publiques, les airs s'improvisaient :

*Tout là-haut sur les montagnettes,  
Pour le vigneron, pour le vigneron tant belle  
vignerette.*

L'usage voulait que le bailli « donnât le branle ». A Nyon, le populaire de Bonstetten dansait avec les servantes, sur la promenade où toute la ville se rencontrait dès le coucher du soleil.

Si LL. EE. permettaient « trois honnêtes danses » aux gens du Pays d'Enhaut, le jour des noces, elles punirent sévèrement ce Payard de Bex, qui avait dansé sur la place affublé d'une peau d'ours et chanté le « Ça ira ». Ce n'était, hélas ! plus une « vertigineuse », mais une démonstration politique, et le gouvernement de Berne était chatouilleux.

Dans les cabarets, on jouait aux cartes, à tel point même qu'un pasteur écrivit : « Prêchez contre la ferveur du jeu qui est telle que cet amusement (que je ne blâme pas en lui-même) est devenu aussi nécessaire à quelques per-

sonnes que le dormir et le manger. » Le whist était l'un des jeux préférés.

Fanées et salies, les cartes servaient de quittances ou de billets administratifs. L'usage en était, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, très répandu. Voyez ce six de trèfle qui porte le compte d'un bon repas des notables d'une commune : pain, longe de veau, aloyau, jambon, salade et cinq pots de vin, le tout pour 71 batz 2 sols.

Les quilles étaient en vogue ; tel étudiant en théologie se réjouissait d'une année à l'autre pour y jouer lors du tirage de son village. Et le Conseil de Payerne dut même interdire de « jouer aux quilles pendant le service divin, soit hors de la ville, soit dans la ville, ou aux auberges, sous peine d'être châtié ».

Ce trop bref article n'a fait qu'esquisser quelques-uns des divertissements des Vaudois au XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour les fortunés, il y avait encore la chasse, et les frères de Saint-Hubert étaient nombreux. Les beautés du tir se voyaient célébrées dans les abbayes, et les bergers de nos montagnes attendaient avec impatience la mi-été. Les fêtes étaient empreintes de cette simplicité de mœurs, de cette atmosphère gaie et sincère qui faisait dire à Charles-Victor de Bonstetten :

« Ah ! que nous sommes bien ici !  
Restons comme nous sommes. »

A quoi Voltaire ajoutait : « C'est l'âge d'or avec les agréments du siècle de fer. »

J.-P. Chuard.

## Les échos du mois

### UN JEUNE AMI DU « CONTEUR » A L'HONNEUR

Notre jeune collaborateur Charles Montandon (Lo Redzipet) vient d'être l'objet d'une distinction qui l'honore. La conférence des maîtres de l'Ecole supérieure de Commerce à Lausanne l'a en effet désigné pour le voyage qui offre la direction de la Foire de Lyon les 17 et 18 avril aux meilleurs élèves de la promotion sortante des principales écoles de commerce de France, de Belgique, de Grande-Bretagne, du Portugal, d'Italie, des Pays-Bas et de Suisse.

Tous nos compliments.

### IL Y A INCENDIE... ET INCENDIE !

Un petit lieutenant tout neuf et se prenant déjà au sérieux, assiste, dans le village où il cantonne, à un impressionnant incendie. Si impressionnant que tout le village est sur pied et que des secours s'organisent. Il y a là, bien entendu, le capitaine des pompiers et son second. Tous deux donnent des ordres brefs et précis. Les pompiers sont sur les dents, l'eau gicle de partout, mais le feu gagne du terrain et la foule fait la chaîne.

Le petit lieutenant ne tient plus en place et, l'habitude aidant, il se met à commander lui aussi. Comme il est en uniforme, on l'écoute et on lui obéit. Mais le capitaine des pompiers a entendu et, se tournant vers le trop zélé officier, il lui crie d'un ton sans réplique :

— D'abord, vous, vous n'avez rien à dire : c'est un incendie civil ! M.

### UN NOUVEAU POSTE... ?

Nous devions amicalement et non sans malice de ce bon Pays de Vaud et de ses destinées à travers les âges, lorsque notre interlocuteur — un ancien syndic de la capitale — nous déclara sans ambage :

— Voyez-vous ce qu'il manque encore à l'Hôtel de Ville, c'est un nouveau poste... ! il est à créer de toute urgence.

— Un nouveau poste ?

— Oui, celui... de Consul des Vaudois !